



INFORMATION

DE NOUVELLES CONDITIONS TARIFAIRES POUR LES TRAJETS EN CORRESPONDANCE ENTRE UN TRAIN TGV OU INTERCITÉS ET UN TER (TRAIN/CAR RÉMI en Centre-Val de Loire)

Si votre voyage est composé d'un transport régional Rémi, soit un train TER, soit un car, en correspondance avec un train TGV ou un train Intercités, les dispositions tarifaires évoluent à partir du 12 janvier 2023.

Vous aurez désormais **deux billets distincts** pour lesquels deux tarifications différentes s'appliqueront pour votre trajet :

- La tarification nationale TGV/Intercités s'appliquera sur le trajet en train TGV/Intercités.
 - La tarification régionale Rémi s'appliquera sur le trajet en train ou car Rémi.
- Le prix global de votre voyage correspondra à l'addition de ces deux tarifications (ou billets).

Par ailleurs, les clients TGV ou Intercités verront leurs conditions tarifaires évoluer sur le parcours Rémi en cohérence avec les conditions d'application de leurs tarifs sur le réseau régional Centre-Val de Loire (www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/conditions-de-vente => Article 2).

Parmi les différentes cartes commerciales proposées par SNCF Voyageurs, seules les cartes Avantage Jeune et Sénior permettent désormais une réduction de 25% sur les trains Rémi.

Les billets achetés avant le 12 janvier 2023 (quelle que soit la date de voyage) comportant un parcours en correspondance TER Rémi avec un train TGV/Intercités ne sont pas concernés par ces nouvelles dispositions.

Evolutions des conditions tarifaires

Pour un trajet en correspondance entre un train TGV ou Intercités, avec un train ou car Rémi :

- Vous pourrez bénéficier des avantages tarifaires de votre carte de réduction Avantage/Liberté sur le trajet TGV ou Intercités et des avantages tarifaires de votre carte de réduction régionale Rémi sur le trajet Rémi. Pour rappel, les cartes Rémi Liberté valables 1 an vous garantissent des réductions allant jusqu'à -66%, selon la carte choisie. Si vous ne possédez pas de carte de réduction Rémi, un autre tarif vous sera proposé (Tarif normal, Prix Flash selon les disponibilités).
- Vous serez désormais muni de 2 titres de transports distincts ; chacun comportant ses propres conditions d'échange et de remboursement.

Avec votre titre de transport Rémi, vous pouvez voyager sur n'importe quel train ou car du réseau Rémi circulant dans la journée, à l'exception des offres promotionnelles (Prix Flash) qui sont associés à un train précis.

Evolution des conditions d'échange et de remboursement

Si vous avez un billet TGV ou Intercités en correspondance avec un train ou car Rémi, vous allez devoir réaliser deux démarches pour échanger ou annuler : une pour le billet TGV/Intercités et une pour le billet Rémi. Les conditions d'après-vente sont reprises distinctement sur chaque billet.

Conditions d'échange et/ou remboursable des billets Rémi

Canal d'achat	Conditions d'échange	Conditions de remboursement
Billets achetés au guichet ou sur un automate	Pour utiliser votre billet dans un autre train ou un car du réseau Rémi circulant au cours de la même journée : pas de démarche particulière à réaliser car le billet Rémi est valable pour un trajet pour la date indiquée sur le billet sauf offres promotionnelles (dont les Prix Flash) valables pour un train désigné ainsi que les billets « Carte Rémi Liberté Senior » valables selon des plages horaires définies.	Le billet Rémi est remboursable au guichet jusqu'à la veille du voyage (J-1) avec une retenue financière de 10%.
	Pour utiliser votre billet un autre jour : le billet Rémi est échangeable, sans frais, au guichet jusqu'à la veille du voyage (J-1) selon les conditions de votre tarif (non valable sur Prix Flash)	
Billets achetés sur internet ou sur smartphone	Pour utiliser votre billet dans un autre train ou un car du réseau Rémi circulant au cours de la même journée : pas de démarche particulière à réaliser car le billet Rémi est valable pour un trajet pour la date indiquée sur le billet sauf offres promotionnelles (dont les Prix Flash) valables pour un train désigné ainsi que les billets « Carte Rémi Liberté Senior » valables selon des plages horaires définies.	Le billet Rémi est remboursable, sans frais, sur son canal d'achat jusqu'à la veille du voyage (J-1).
	Pour utiliser votre billet train ou car Rémi pour voyager un autre jour : le billet n'est pas échangeable, mais il est remboursable jusqu'à la veille du voyage (J-1).	

Comment faire une réclamation et quelle prise en charge en cas de situation perturbée ?

Ces dispositions ne changent pas :

- Vous pouvez toujours acheter un trajet de train ou car Rémi en correspondance avec un TGV / ou un train Intercités aux guichets, sur les automates, auprès de SNCF Connect et des autres agences de voyages agréées.
- En cas de situation perturbée, vous bénéficiez de la prise en charge par SNCF Voyageurs (report sur un autre train Rémi, TGV / Intercités ou prise en charge hôtelière / acheminement en taxi le cas échéant).
- Si vous souhaitez réserver une prestation d'assistance, celle-ci est toujours à effectuer auprès du service Accès Plus: www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/accessibilite/services-assistance/acces-plus
- En cas de réclamation, le service clientèle SNCF Voyageurs reste votre interlocuteur unique: www.sncf.com/fr/service-client/points-de-contact